

## République et canton de Genève

## Commune de PRESINGE

Dans sa séance du **25 avril 2022**, le Conseil municipal de Presinge a pris la décision suivante :

Délibération Nº24/2022

Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de 25'000.- F destiné à l'étude de la réfection des canalisations à la route de la Louvière

Le conseil municipal décide par 8 oui, soit à l'unanimité

- 1. D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de **25'000.- F** destiné à l'étude de la réfection des canalisations à la route de la Louvière.
- 2. De comptabiliser ce montant dans le compte de résultats 2022 sur le compte 7201.00.31310.
- 3. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire la fortune nette.

Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie de Presinge, le mardi de 8h à 10h00, le mercredi de 10h00 à 12h30, le jeudi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 11h30.

Dernier jour du délai référendaire : 13.06.22

Presinge, le 4 mai 2022

......